

les, éducateurs, psychologues etc. arrivent à connaître de nouveau un état d'équilibre dans leur milieu habituel de vie.

La terreur devant le placement par jugement n'a donc pas abouti à la punition des parents et par conséquent à une expiation de leur faute.

Bien au contraire, la reconquête de leur liberté s'annonce au fur et à mesure que le travail s'avère fructueux: la récompense devient réalité à travers la mainlevée du jugement et ceci grâce à un engagement et un investissement dans un travail continu, courageux et constructif de part et d'autre qui va dans le sens de la préservation de la famille qu'ils ont créée.

En conclusion, il n'y a pas seulement des drames humains qui sont ainsi atténués voire évités par ce travail qui mérite le qualificatif de PREVENTION, mais l'Etat réalise en même temps des économies.

Car, nous savons que le gain réalisé par deux placements évités (un placement en institution coûte actuellement environ 90.000 LUF/mois) permettrait d'engager un travailleur social à plein temps.

Transformer le malheur en joie, rendre la vie belle, la faire éclore dans sa diversité et sa multiplicité dans le respect de la liberté et de l'originalité de chacun, aider le plus démuné à se ressaisir et à assumer ses actes dans un esprit de solidarité, telle devrait être la tâche du travail relationnel à nous tous, professionnels au non ...

Serait-ce le secret de la réussite?

**Reine KNOPIK**

---

<sup>1</sup> décision judiciaire qui permet aux enfants "maltraités" de rester dans leur famille moyennant un suivi éducatif au lieu de les placer dans un milieu d'accueil

